



Communiqué de presse

Chéry-Chartreuve le 11 novembre 2022

Madame, Monsieur

L'association « **Energie et Environnement en Débat dans l'Aisne et la Marne** » (EEDAM) s'est réunie le 11 novembre à Brenelle (02220) à l'occasion de la **marche « Oui aux véritables énergies vertes »** pour partager les résultats des 3 réunions **de débats dans l'Aisne et la Marne tenues durant le mois d'octobre** le 14 octobre à Fère -en-Tardenois (Aisne) , le 21 octobre à Fismes (Marne) et le 28 octobre à Braine(Aisne).

Ces énergies renouvelables pilotables et non intermittentes (électricité, comme biogaz et chaleur), sont celles produites aujourd'hui par nos territoires (air, soleil, terre, eau) et qui en poursuivant leur développement pourront assurer largement en 2050 (600 Twh) 50% de nos besoins et même beaucoup plus rapidement que le nucléaire ou l'éolien dès 2030 :

1. **Les pompes à chaleur** dont la production énergétique en 2020 (38 Twh) est déjà supérieure à celle de toutes les éoliennes françaises et la **géothermie**, dont les gisements potentiels sont très élevés et sans impact humain, naturel ou culturel ;
2. **Le solaire thermique et photovoltaïque** (en y intégrant les chauffe-eaux thermodynamiques, les boucles locales et les solutions de stockage) ;
3. **La biomasse et la méthanisation** (le long des autoroutes, voies ferrées et voies navigables) ;
4. **L'hydraulique** (amélioration de la performance des barrages existants, petite hydraulique, retenues collinaires) en améliorant également l'usage de l'eau, notamment pour l'agriculture

Ces énergies valorisent les atouts du territoire, elles créent de la valeur ajoutée pour tous les acteurs, elles sont rapides à mettre en œuvre pour faire face à la crise énergétique, elles sont partagées par les habitants et les acteurs économiques, elles sont respectueuses du patrimoine naturel, culturel et historique... **en bref des énergies renouvelables acceptées, durables et efficaces. Elles pourront être choisies par les élus du territoire pour mettre en œuvre les objectifs territorialisés d'EnR qui seront prévus par la loi et l'Etat et leur permettront donc de refuser l'installation de parcs éoliens terrestres plein champ.**

Ces échanges ont rassemblé plus de **100 personnes élus et membres des collectifs EEDAM et Environnement Champenois en Péril (ECEP51 représentant 16 associations de la Marne et de l'Aube), et des associations Naué et A3PES** représentant au total plus d'une **vingtaine d'associations et plusieurs milliers d'adhérents** de l'Aisne et de la Marne qui ont des **propositions à faire sur l'avenir énergétique de la France à la veille de décisions importantes du Parlement et du Gouvernement**

Florence Billet, Présidente

Détails sur le site <https://www.eedam.fr>

Contact presse : Nicolas Delaval 06 58 29 21 15 nicolas.delaval@clai2.com
Sara Ouafir 07 63 43 19 93 sara.ouafir@clai2.com

